



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

Tél : 03.89.77.46.14

bureau@donenfant.org

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE du VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011

Le vendredi 4 novembre 2011 à 20 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis au domicile de monsieur et madame Jean STOEHR à Munster.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, GEMBERLE Yolande, LANG Marie-Claire, MARCILLE Marie Louise, RUBRECHT Michèle, STAUDER Anny et STOEHR Andrée
- Mrs JANTEL Daniel, KIRSCH Jean-Michel, LANG Christian, STAUDER Jean-Marie et STOEHR Jean

Est également présente :

- Mme COMPAIN Monique,

Sont excusés :

- Mmes PONGEN Rebecca et SCHEIDECKER Sophie
- Mrs BACH Michel et COMPAGNON Jean Jacques

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2011

Le procès-verbal de cette réunion est approuvé à l'unanimité, moins une abstention d'une personne qui n'était pas présente lors de la réunion précédente.

PROBLEME DANS LA FAMILLE N° 5

Mme Andrée présente l'email qui nous a été adressé par 12 enfants de la « Famille n° 5 », ainsi que sa traduction..

Le débat s'engage.

Les décisions suivantes sont prises :

- Un email va être envoyé à Mr MAN afin de lui demander :
 - Lui demander des précisions sur la situation
 - Lui demander l'éloignement de madame TAN.
 - Lui rappeler qu'elle est agacée que des changements soient effectués sans son accord préalable.
- L'Association va prendre contact avec HAI de « La Palanche » pour voir avec lui s'il a moyen de vérifier ce qui se passe sur place.
- Jean-Marie STAUDER va prendre contact avec TINH, du Centre Culturel français de Danang, pour voir si elle peut également se renseigner sur place.

DIVERS

Le concert du 23 octobre 2011 donné par madame Jeanine HERR-DUMAS à notre profit a rapporté la somme de 342,48 €.

Un courrier de remerciement accompagné des articles de presse va être envoyé à :

- Mr le Maire d'Ingersheim
- Mme Jeanine HERR-DUMAS et Ilodie YEPMOU.

La Banque Populaire remet tous les ans un prix à plusieurs au CREF de Colmar. Ces associations ont du présenter un dossier comportant un projet précis.

4 bourses ont été allouées pour 230 associations candidates.

Nous allons monter un dossier et le présenter en janvier 2012.

Madame Andrée HAXAIRE-COUTY sollicite l'Association pour que des travaux (toilettes, douche, salle d'eau) soient effectués dans la maison de sa filleule HAI. Elle a joint à sa demande une photo de l'existant.

Elle a également remis un chèque de 200 euros, qui peut être utilisé soit pour les travaux, soit pour l'Association « Le Don de l'Enfant ».

Elle indique également que, si le devis s'avérait trop onéreux, elle était prête à participer aux travaux.

Nous avons reçu un courrier de la ville de Munster nous informant qu'elle octroie chaque année une aide à plusieurs associations de la ville.

Nous allons demander un dossier afin de le compléter.

Tous les points ayant été discutés, la séance est levée à 21 heures 30.

Fait à MUNSTER, le 4 novembre 2011

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Présidente
Andrée STOEHR